

Honoraires de transaction TTC ⁽¹⁾

au 01/04/2017

A la charge du mandant

Modalités :

%	forfait	tranche
12 % TTC	/	de 0 € à 23 000 €
10 % TTC	/	de 23 001 € à 30 500 €
9 % TTC	/	de 30 501 € à 53 500 €
8 % TTC	/	de 53 001 € à 76 500 €
7.5 % TTC	/	de 76 501 € à 122 000 €
7 % TTC	/	de 122 001 € à 180 000 €
6 % TTC	/	de 180 000 € à 250 000 €
5 % TTC	/	de 250 001 € et au-delà

(1) TVA au taux en vigueur de 20% incluse